

Racine conseille MVVH, pôle gastronomique du groupe Maïsadour, dans la cession des sociétés Delpeyrat- Chevallier, Salaisons Pyrénéennes et Harraguy à Fipso

Racine a conseillé MVVH, le pôle gastronomique du groupe coopératif landais Maïsadour, dans la cession de son pôle salaisons, formé par Delpeyrat-Chevallier, Salaisons Pyrénéennes et Harraguy-Jambon de Bayonne au groupe coopératif Fipso.

Spécialisées dans la transformation de jambons crus (en particulier IGP et Label rouge) et la production de salaisons de porc, les entreprises Delpeyrat-Chevallier, Salaisons Pyrénéennes et Harraguy totalisent 52 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Fondé en 1965, le groupe Fipso (Filière Porc du Sud-Ouest) est une coopérative de près de 250 éleveurs de porcs implantée dans le Sud-Ouest. Avec 154 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020, il est l'un des leaders du secteur porcin dans le Sud-Ouest et partenaire et fournisseur du groupe MVVH.

Approuvée par l'Autorité de la Concurrence en avril dernier, cette cession permet à Maïsadour de transmettre à Fipso son pôle jambon, historiquement constitué par le rachat de trois sociétés locales (Montagne Noire, Chevallier, Salaisons Pyrénéennes) spécialisées dans la charcuterie pour organiser une filière régionale constituée d'acteurs de qualité dans le jambon de Bayonne. L'opération doit ainsi permettre au groupe Maïsadour de se concentrer sur les autres savoir-faire de son pôle gastronomique, à savoir notamment le canard et le poisson d'élevage.

Dans cette opération, Racine conseillait MVVH avec une équipe composée de :

- Luc Pons, associé, et Elena Pinteá-Pouchkine, avocat, sur les aspects M&A ;
- Bastien Thomas, associé, sur les aspects de droit de la concurrence ;
- Sophie Pasquesoone, conseil, sur les aspects de droit de la distribution.

Le groupe Fipso était représenté par Maître Jean-Michel Gallardo.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 249 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international Multilaw, du réseau OMNIA et d'Eurojuris. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.